

tité d'eau dont ils ont besoin. Dernièrement, le gouvernement d'Ontario a publié une brochure indiquant la quantité d'eau dont nous avons besoin pour nos différentes activités. En voici un paragraphe:

La fabrication d'une tonne de papier journal requiert jusqu'à 62,000 gallons d'eau; il en faut 750 pour traiter un baril de pétrole et de 25 à 200 pour la préparation d'une caisse de conserves.

Cela indique clairement nos besoins en eau, et j'espère que le ministre s'affaira en vue d'un inventaire de nos ressources en eau. J'espère qu'il s'assurera qu'on pourra répondre aux besoins en eau du Canada avant qu'on promette de l'eau à d'autres pays.

J'aimerais poser deux ou trois questions. En consultant le hansard, je vois que le 14 juin 1967, alors que la Chambre, formée en comité des subsides, étudiait les crédits du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, le ministre a déclaré ce qui suit, et je cite la page 1518:

Quelques mots d'abord sur chacun des principaux secteurs de mon ministère, à savoir la minéralogie et les sciences de la terre, l'extraction des minerais, l'eau et l'énergie. En ce qui concerne la minéralogie et les sciences de la terre, notre principal objectif dans ce secteur est de maintenir un haut niveau d'excellence dans les relevés et recherches minéralogiques, et les sciences de la terre de manière à mieux connaître notre potentiel minier...

Ceci soulève une importante question, et je veux maintenant parler du relevé de notre potentiel minier. Je suis d'accord avec mon collègue le député de Timmins qui disait hier qu'on a à peine touché jusqu'ici à nos ressources minières. Ces dernières sont presque illimitées chez nous. Je ne conteste pas cette affirmation, mais nous devons envisager la question du point de vue des agglomérations qui se sont construites autour des ressources minières, dans une région donnée. Le député de Sudbury et moi-même nous préoccupons des ressources qu'on peut encore tirer du sous-sol, dans la région de Sudbury.

Le ministre a-t-il consulté les compagnies minières, notamment l'International Nickel et la Falconbridge, afin de s'informer de la mesure dans laquelle les gisements de ma région ont été délimités, et de la durée probable de l'exploitation de ces gisements? Je sais que la Falconbridge et l'International Nickel ont pris de l'expansion dans la région de Sudbury, tout comme à Thompson, au Manitoba. Je veux savoir si cette expansion se fait de façon ordonnée et normale. Pense-t-on à mettre ces ressources en valeur de façon à assurer que les localités en cause ne disparaissent pas dans deux générations, mais continuent à

prosperer pendant des siècles. Il importe de penser à cela. Si on laisse les compagnies minières épuiser complètement un gisement situé dans une région où des collectivités sont solidement établies, alors avant longtemps—dans 10, 20 ou 50 ans—ces collectivités auront à faire face à de graves difficultés économiques. Il faut que le ministre et les sociétés minières en cause mettent tout cela au point. Je voudrais bien savoir dans quelle mesure le ministre est maître de la situation.

Trop souvent, nous avons vu ce qui est arrivé dans les régions où les ressources étaient épuisées. Des centaines de familles ont été divisées, et par suite cette désorganisation a entraîné toutes sortes de misères. Elliot Lake en est le principal exemple. J'ai été attristé de voir, à Elliot Lake, des maisons aux portes condamnées et aux fenêtres bouchées, aux conduites d'eau éclatées, parce qu'elles n'avaient pas été chauffées en hiver, bref, des maisons en ruine. J'ai vu des maisons dans un bien piètre état, presque en ruine. Il est difficile d'évaluer l'effet que cet état de choses produit sur notre économie dans son ensemble, mais nous devons l'éviter à tout prix dans les autres localités minières.

Bien entendu, on pourrait appliquer une solution partielle aux localités minières où les mines sont épuisées. La question ne relève pas du ministre, j'en conviens, puisqu'il s'agit d'une industrie secondaire. Si l'on en juge par le succès remporté par l'établissement d'industries secondaires dans la région de Sudbury, il vaut mieux maintenir les sociétés minières aussi longtemps que possible.

Quoi qu'on dise que les richesses naturelles du pays sont illimitées, j'avoue que j'en ai parfois douté. Il y a peu d'années, on nous a dit que nous avions des réserves illimitées de bois d'œuvre. J'ai donc été renversé de lire, dans le *Globe and Mail* d'aujourd'hui, un compte rendu des paroles du forestier en chef de la MacMillan Bloedel Limited, un des plus grands exploitants de bois d'œuvre de la côte ouest et, peut-être, du Canada. Il disait que d'ici 20 ou 30 ans, nous subirons une extrême pénurie de bois d'œuvre. Nous devons nous occuper de la conservation de nos richesses, et de nos ressources minières en particulier. Nous devons développer nos mines de façon systématique afin de ne plus créer de villes fantômes qui divisent les familles et ainsi de suite. Si les fonctionnaires du ministre n'ont pas pris de mesures positives dans ce domaine, ils devraient le faire.

J'ai appris avec intérêt que le gouvernement s'occupera d'explorer l'Arctique. C'est s'engager sur une bonne voie. Vu qu'un grand